

Saint-Denis, le 5 mai 2020,

**Laurent Russier**  
maire de Saint-Denis

**Aux parents d'élèves de Saint-Denis**

Boîte postale 269  
93205 Saint -Denis  
cedex

TELEPHONE :  
**01 49 33 71 11**

TELECOPIE :  
**01 42 43 16 64**

COURRIEL :  
[laurent.russier@ville-saint-denis.fr](mailto:laurent.russier@ville-saint-denis.fr)

SITE INTERNET :  
[www.ville-saint-denis.fr](http://www.ville-saint-denis.fr)

Madame, Monsieur,  
Chers parents,  
Chers élèves,

Je tiens à vous informer de mon choix de ne pas rouvrir les écoles le 11 mai aux enfants. Cette date est pour moi prématurée. Avec plus de 300 Maires d'Île-de-France, j'ai dénoncé une réouverture des écoles à marche forcée.

Pour rouvrir les écoles, il nous faut du temps pour garantir aux élèves, aux enseignants, aux agents municipaux et aux parents, la mise en œuvre de toutes les conditions sanitaires nécessaires à la lutte contre le virus. **Votre santé est ma priorité.**

J'ai déjà engagé la concertation avec les associations des parents d'élèves et les syndicats enseignants. Cette concertation s'élargira et se poursuivra durant les deux semaines à venir.

Je comprends que vous ayez besoin de vous organiser pour les semaines à venir. C'est pourquoi je souhaite vous informer de la proposition que j'ai faite aux partenaires :

- **les écoles dionysiennes accueilleront des élèves à partir du lundi 18 mai ;**
- l'accueil s'effectuera dans des **classes aux effectifs réduits** (autour de 12 élèves par classe en élémentaire) ;
- dans **8 groupes scolaires sur l'ensemble de la ville** qui regrouperont l'ensemble des écoles du quartier concerné. Au total, ces capacités correspondent à **un accueil de 15% des enfants scolarisés à Saint-Denis**, pourcentage très similaire à celui des villes limitrophes. Ces 8 groupes scolaires sont :
  - Taos Amrouche, Le Cordouan
  - Anatole France, Pleyel
  - Rodin Renoir Franc Moisin
  - Hugo Balzac L'Ermitage
  - La Roseraie de Chambrun
  - Joliot-Curie Moulin-Basset
  - Diez Madigou, Saint-Léger, Le Rouillon
  - Calmette Pasteur Floréal
- **les écoles maternelles ne rouvriront pas, sauf cas exceptionnels ;**
- **la restauration scolaire sera assurée dans les classes**, avec des repas froids qui ne seront pas facturés aux parents.
- **l'accueil de loisirs sera ouvert après l'école et le mercredi ;**
- **l'accueil du matin ne sera pas assuré.**

La semaine du 11 mai sera entièrement consacrée à travailler avec la communauté éducative à l'échelle de chacune des écoles.

Vous le comprenez bien, nous ne serons pas en mesure d'accueillir tous les enfants. Sous la forme d'un élargissement du dispositif de l'« école solidaire » déjà ouverte depuis le début de la période de confinement, je souhaite prioriser dans ces 8 écoles l'accueil des enfants :

**Saint** ★  
**Denis**

- les plus éloignés de l'école pendant le confinement et en décrochage scolaire ;
- dont les parents exercent des professions mobilisées dans la lutte contre le **coronavirus**, ceux déjà accueillis dans « l'école solidaire » Joliot-Curie, mais aussi notamment les enfants des personnes travaillant dans les écoles et les transports.

Je souhaite également que les enfants en situation de handicap puissent être accueillis avec les mêmes critères, sous réserve de leur état de santé et de la présence de leur AVS habituel.


Pendant cette période transitoire, nous devons toutes et tous rester prudents, attentifs au respect des gestes barrières et des distanciations physiques pour se protéger, vigilants à tout symptôme aussi pour protéger les autres.

Je m'engage à vous tenir informé des évolutions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers parents, en l'assurance de toute ma considération.

*Bien cordialement,*



  
Laurent Russier  
Maire de Saint-Denis